

Commune VALZIN EN PETITE MONTAGNE

Procès-verbal du conseil municipal du 12 février 2026 - 19 heures

Convocation 02 février 2026

PRESENTS : COMTE Thierry, JOURNEAUX Cyrille, BRIDE Denis, DAVID Éric, GAILLARD Gilles, CRAUSAZ Lilia, DUMONT Xavier, PAGET Pierre-Gilles, JAUD Daniel, ROULIN Patrick, VACELET Denise, ROSELÉ Séverine, PERROD Isabelle, MOREY Pierre.

ABSENTS EXCUSES : Néant

SECRETAIRE DE SEANCE : JOURNEAUX Cyrille

➤ Budget 2026- Ouverture de crédit en investissement

Considérant les éventuelles dépenses à régler avant le vote du budget primitif 2026,

Le conseil municipal à l'unanimité

DECIDE d'ouvrir des crédits en dépenses d'investissement à hauteur du quart des crédits ouverts sur le budget primitif 2025 comme suit :

Article	Libellé	Budgétisé 2025	Budget 2026 ouverture de crédits
2111 / 21	Terrains nus	35 000.00 €	8750.00 €
2117 / 21	Bois et forêts	9000.00 €	2250.00 €
21311 / 21	Bâtiments administratifs	1 765.00 €	441.25 €
21318 / 21	Autres bâtiments publics	65 010.14 €	16252.53 €
21321 / 21	Immeubles de rapport	27 000.00 €	6 750.00 €
2138 / 21	Autres constructions	1500.00 €	375.00 €
2151 / 21	Réseaux de voirie	53 000.00 €	13250.00 €
21538 / 21	Autres réseaux	750.00 €	187.50 €
21568 / 21	Autre matériel, outillage incendie	168 000.00 €	42 000.00 €
21838 / 21	Autre matériel informatique	50.00 €	12.50 €
2188 / 21	Autres immobilisations corporelles	2000.00 €	500.00 €
Chapitre 21 : Immobilisations		363 075.14 €	90 768.78 €
2312 / 23	Agencements et aménagements de terrains	57 770.00 €	14 442.50 €
Chapitre 23 : Immobilisations en cours		57 770.00 €	14 442.50 €

➤ Avis sur le projet de PLUI de la Petite Montagne arrêté.

Le premier adjoint au maire expose que par délibération en date du 17 décembre 2025, le Conseil communautaire de Terre d'Émeraude Communauté a tiré le bilan de la concertation et arrêté le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Jura Sud, qu'à la suite de cette étape et avant l'enquête publique, le Code de l'urbanisme prévoit, au titre des articles L.153-15 et R.153-5, que le projet de PLUi arrêté est soumis, pour avis, aux conseils municipaux.

L' élu précise que le PLUi susmentionné comporte plusieurs pièces, à savoir, un rapport de présentation, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables, les Orientations d'Aménagement et de Programmation, le règlement graphique et le règlement écrit ainsi que les annexes.

Le conseil municipal à l'unanimité

ÉMET un avis favorable au projet de PLUi de Jura Sud.

➤ **Renouvellement contrat agent contractuel.**

Le Maire propose au conseil le renouvellement du contrat de l'agent contractuel, M. VACELET Hervé qui arrive à échéance au 05/03/2026.

Le conseil municipal à l'unanimité

DECIDE de renouveler le contrat de monsieur VACELET Hervé au 06/03/2026 pour une durée d'un an en qualité d'adjoint administratif principal 1 ère classe à temps non complet pour une durée de service hebdomadaire de 7 heures. Il sera rémunéré à l'indice brut : 525 indice majoré : 455.

AUTORISE monsieur le Maire à signer le contrat.

➤ **Annulation révision des loyers locatifs de la commune pour l'année 2027.**

Le maire rappelle que chaque année les loyers de la commune sont révisés au 1^{er} janvier, sur la base des variations de l'indice de référence des loyers publié par l'INSEE du deuxième trimestre de l'année en cours par rapport à celui de l'année précédente et propose d'annuler cette hausse pour l'année 2027.

Le conseil Municipal, à l'unanimité

DECIDE d'annuler la hausse des loyers pour l'année 2027.

La prochaine révision s'appliquera au premier janvier 2028 selon l'indice de référence du deuxième trimestre 2027 par rapport au deuxième trimestre 2026.

➤ **Subvention classe découverte école maternelle d'ARINTHOD à LAMOURA.**

Le maire présente la demande de subvention émanant de la directrice de l'école maternelle d'ARINTHOD concernant une classe découverte à LAMOURA.

Le conseil Municipal après en avoir délibéré,

DECIDE d'attribuer une subvention de 120 € pour 5 élèves participant à la classe découverte.

DECIDE de verser à l'association de l'école maternelle d'Arinthod la somme de 600 €.

Les crédits seront inscrits au budget 2026.

➤ **Don de Monsieur et Madame DUFOUR Serge.**

Le Maire expose au conseil la volonté de monsieur et madame DUFOUR de faire un don de 30 € à la commune de VALZIN EN PETITE MONTAGNE ;

Le conseil municipal à l'unanimité

DECIDE d'accepter d'encaisser le chèque d'un montant de 30 €,

REMERCIE les donateurs.

➤ **Préparation budget 2026.**

Le Maire, dans le cadre de la préparation du budget communal de l'exercice 2026, expose au conseil divers devis :

- L'ONF prévoit une dépense de 2630€ HT en investissement P41, pour les travaux de maintenance /peinture P59, P72, P73 et 4170€HT en fonctionnement.
- La petite entreprise propose un devis de 7990.01€TTC pour refaire le branchement en eau du bâtiment municipal de FETIGNY.
- Celui de la société HYDREST, concernant la pompe immergée de la bêche du fond à FETIGNY pour un montant de 1657.20€ TTC.

Par ailleurs, le maire précise qu'il faut aussi prévoir de sortir la vanne du dallage de la fontaine d'UGNA, ainsi que la rénovation de la Madone à LEGNA.

Le conseil municipal à l'unanimité

PREND ACTE des devis.

➤ **Questions et informations diverses.**

- Le Maire informe les adjoints et conseillers de la bonne avancée des travaux d'extension de la salle du Martelet.

- Le Maire précise au conseil que la cuve souple de réserve incendie de CHATONNAY a été réparée et est fonctionnelle.

- Le Maire fait part au conseil d'une demande de deux exploitants agricoles de la commune, messieurs Laurent CHARVIER et Thomas LAFAY, bénéficiant respectivement de baux pour les parcelles communales « Pâture du Chêne » et « Sur Crevalle » d'élargir la période de pâturage initialement prévue du 15 juillet au 15 novembre.

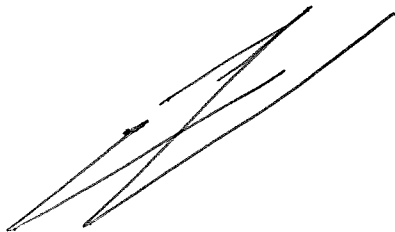
Le conseil municipal à l'unanimité

DECIDE de modifier la période de pâturage à partir de l'année 2026 du 15 juin au 15 novembre.

AUTORISE monsieur le maire à signer les avenants

L'ordre du jour étant épuisé, le maire lève la séance à 20 heures 40.

Le Maire
Thierry COMTE



Le secrétaire de séance

